Chauffage urbain : place à la biomasse

Depuis le 1er janvier 2024, un nouvel opérateur, Idex, prend en charge l'exploitation du chauffage urbain via une Délégation de Service Public (DSP).



Conclue pour une durée de 24 ans, la DSP concerne la production, le transport et la distribution de chaleur. Sélectionné par la Ville d'Epernay, l'opérateur s'engage dans le développement du réseau de chaleur urbain et le déploiement d'une unité de production biomasse.

Cette nouvelle chaufferie se substituera à l'équipement actuel, alimenté au gaz industriel, au Mont Bernon. Elle sera alimentée par 90 % de plaquettes forestières issues de forêts locales situées à moins de 100 km de la chaufferie, et du bois de vigne locale à hauteur de 10 %.
La chaufferie biomasse **sera ainsi alimentée à 100 % d'énergies renouvelables.**

Le réseau passera de 3 km actuellement à 13 km en 2025, permettant de raccorder de nouvelles structures, y compris municipales. Le nombre de sous-stations, à l'interface entre le réseau primaire et le réseau interne des bâtiments, passera de 19 actuellement à 66 en 2025.

Un bénéfice économique et environnemental

Grâce à l'emploi d'énergies renouvelables, la mise en œuvre de la biomasse permettra de **réduire la dépendance au gaz**. Le chauffage urbain sera ainsi préservé des fluctuations du marché du gaz, synonyme de **sécurisation du tarif pour les usagers**.

Selon les estimations, ce nouveau système entraînera une **diminution de l'empreinte carbone du territoire**, avec une baisse de l'ordre de 9 700 tonnes de CO2/an (soit l'équivalent de 7 500 voitures retirées de la circulation).

En 2025, 30 % de la consommation globale du chauffage des bâtiments communaux proviendra d'énergies renouvelables.

Liens utiles
https://reseau-chaleur-epernay.idex.fr/web/p
Suivi travaux déploiement de chauffage urbain
Dossier ELJ "Tout sur le réseau de chaleur urbain"